

## La participation des 60 ans et plus sur le marché du travail a-t-elle réellement augmenté au Québec?

Les travailleurs de 60 ans et plus sont plus nombreux à détenir un emploi. Ce n'est pas qu'une question de vieillissement de la main-d'œuvre, les 60 ans et plus participent davantage au marché du travail. On note, par ailleurs, que le temps partiel gagne en popularité dans leurs rangs. Malgré ce rehaussement de l'emploi, le Québec se situe en deçà de la moyenne canadienne, de l'Ontario, de l'Alberta et des États-Unis. Toutefois, les travailleurs québécois n'ont pas dit leur dernier mot. Les besoins pressants des entreprises pour de la main-d'œuvre formée et expérimentée, la tertiarisation du monde du travail et l'augmentation de l'espérance de vie sont quelques-unes des raisons qui permettront d'accroître la participation des 60 ans et plus dans les années à venir. Pour les entreprises, cela réduira quelque peu le casse-tête du recrutement de la main-d'œuvre qualifiée; pour les travailleurs, c'est une façon de poursuivre la vie active. Voici un tour d'horizon rapide qui permet de mesurer le chemin parcouru depuis près de 40 ans.

### DAVANTAGE DE 60 ANS ET PLUS AU TRAVAIL

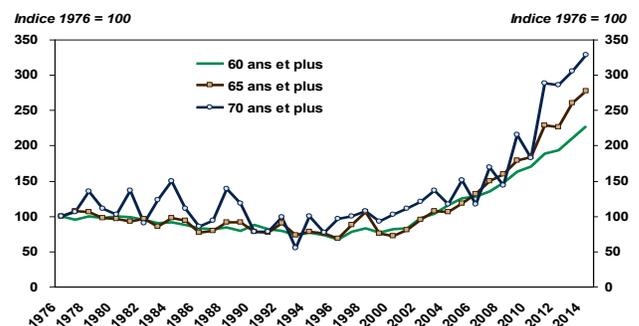
Avec une population en croissance et vieillissante, on ne peut prétendre faire la une en annonçant une hausse importante du nombre d'emplois détenus par les 60 ans et plus au Québec. Ces derniers sont passés de 125 800 en 1976 à 368 600 en 2014. Ce bond de 193 % excède, et de loin, celui du nombre d'emplois totaux au Québec durant la même période (+59,6 %). En 1976, 4,9 % des emplois étaient occupés par les travailleurs de 60 ans et plus et cette part atteignait 9,1 % en 2014.

La présence accrue des 60 ans et plus est-elle attribuable uniquement aux 60 à 64 ans? En comparant la place occupée par les 60 à 64 ans dans le total des 60 ans et plus on constate, qu'en moyenne, durant la période s'échelonnant de 1976 à 2014, ils comptaient pour 70,6 %. Pour chacune des décennies couvrant cette période, la moyenne a oscillé tantôt vers 70 %, tantôt vers 72 %. Toutefois, il faut préciser que l'on observe une grande variabilité des données d'une année à l'autre. Tout récemment, de 2010 à 2014, la part des 60 à 64 ans a diminué significativement pour passer à 66,1 %, une tendance à la baisse qui s'est amorcée au tournant du millénaire. On note donc une importance grandissante des emplois occupés par les 65 ans et plus dans le grand groupe des 60 ans et plus. Qu'est-ce qui explique ce phénomène? Le prolongement de la vie au travail? La déception face à la retraite? Les conséquences du krach boursier de 2008? Le faible niveau des taux d'intérêt et le manque d'économies pour faire face aux obligations financières? Bien des raisons peuvent expliquer cette présence des 65 ans et plus sur le marché du travail.

### DE L'EMPLOI À TEMPS PLEIN

On observe que l'emploi à temps plein<sup>1</sup> a augmenté dans toutes les sous-catégories d'âge du groupe des 60 ans et plus (graphique 1). Toutes proportions gardées, ce sont les emplois occupés par les 70 ans et plus qui ont crû le plus rapidement depuis 1976. Il faut cependant garder une certaine réserve avec ces données compte tenu du faible nombre d'emplois détenus par les travailleurs de cet âge et de la taille de l'échantillon qui permet de recueillir l'information. Dans les faits, la très grande majorité des emplois à temps plein était détenue par les travailleurs de 60 à 64 ans. En 2014, on comptait 244 300 emplois à temps plein occupés par des gens de 60 ans et plus, alors que ce chiffre atteignait 107 400 en 1976. Le creux a été de 71 500 emplois en 1996.

**Graphique 1 Québec : le niveau de l'emploi à temps plein a progressé chez les 60 ans et plus**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

<sup>1</sup> Pour la définition, voir tableau 1 à la page 2

**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

**Joëlle Noreau**  
Économiste principale

418-835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

## Tableau 1 – Quelques points de repère

### Genre de travail

Travail à temps plein ou à temps partiel. L'emploi à temps plein tient compte des personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi. L'emploi à temps partiel tient compte des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi. Ces données sont disponibles pour les personnes actuellement occupées ou qui ont travaillé pour la dernière fois il y a moins d'un an.

### Taux d'activité

Pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné (par exemple les femmes de 25 ans et plus) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe.

### Taux d'emploi (rapport emploi-population)

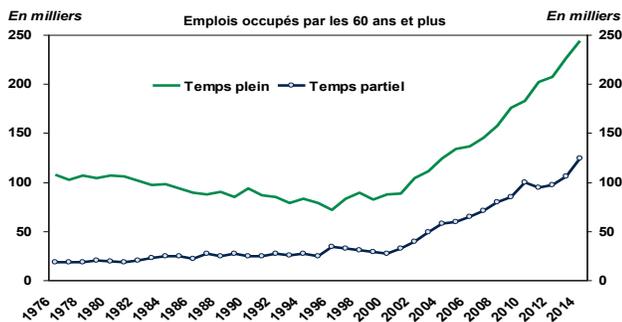
Nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la province, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.

Source : Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, no 71-543-G au catalogue

## LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL PROGRESSE AUSSI

Depuis 1976, on a vu l'emploi à temps plein chez les 60 ans et plus diminuer graduellement jusqu'en 1996. C'est à compter de 1997 qu'il s'est remis à croître et depuis il a progressé rapidement. Du côté du temps partiel<sup>2</sup>, la tendance a été différente, on a noté une croissance très timide de 1976 à 2002, puis un essor important à compter de 2003 (graphique 2). Toutefois, il est intéressant de regarder l'évolution et la répartition du travail entre le temps plein et le temps partiel au fil des 38 dernières années chez les 60 ans et plus (graphique 3). La proportion du travail à temps partiel est

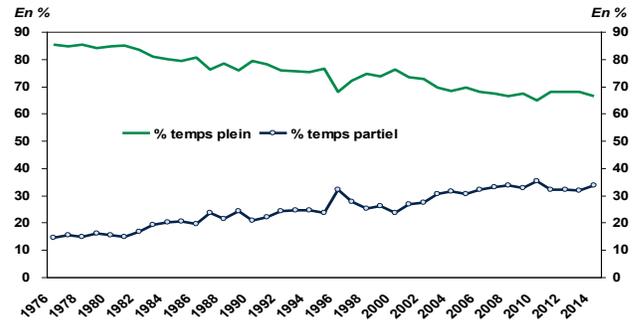
**Graphique 2 Québec : le nombre d'emplois a progressé tant dans le temps plein que dans le temps partiel**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

<sup>2</sup>Pour la définition, voir tableau 1

**Graphique 3 Québec : la part de l'emploi à temps plein diminue chez les 60 ans et plus**



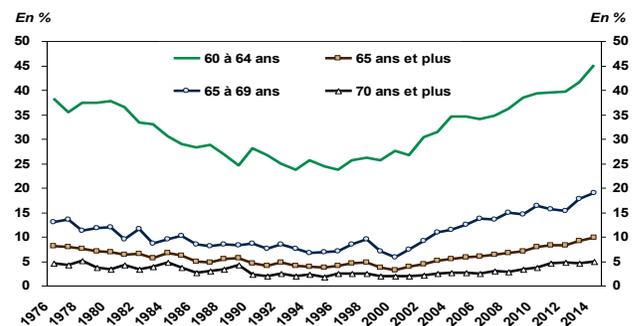
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

passée de 14,6 % en 1976 à 33,7 % en 2014, bref, elle a plus que doublé. Fait à noter, la part du temps partiel oscille entre 30 et 35 % depuis 2003.

## LE TAUX D'EMPLOI EST RÉELLEMENT À LA HAUSSE CHEZ LES 60 ANS ET PLUS

Lorsque l'on suit l'évolution du taux d'emploi<sup>3</sup> par tranche d'âge on remarque plusieurs phénomènes intéressants (graphique 4). Tout d'abord, le taux est plus élevé chez les 60 à 64 ans, ce qui ne constitue pas une surprise. De plus, dans chacune des catégories présentées par Statistique Canada, le taux observé en 2014 est à un niveau supérieur à celui affiché en 1976, même chez les 70 ans et plus.

**Graphique 4 Québec : une remontée du taux d'emploi s'observe même chez les 70 ans et plus**



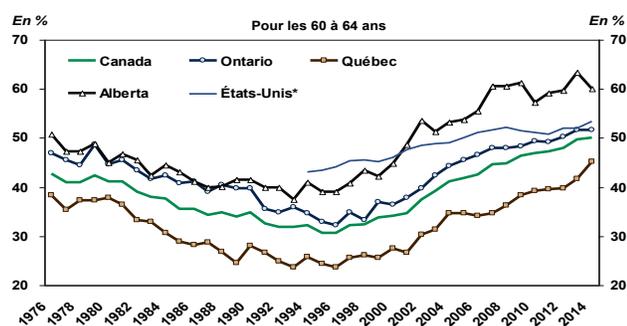
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Desjardins, Études économiques

Par ailleurs, c'est chez les 60 à 64 ans et chez les 65 à 69 ans qu'il s'est le plus redressé. En 2014, le taux d'emploi était de 45,1 % chez les 60 à 64 ans après avoir atteint un creux de 23,6 % en 1996. Celui des 65 à 69 ans a touché les 5,8 % en 2000 pour remonter à 19,0 % l'an dernier. La participation accrue au marché du travail est de nouveau confirmée par cet indicateur.

<sup>3</sup>Pour la définition, voir tableau 1

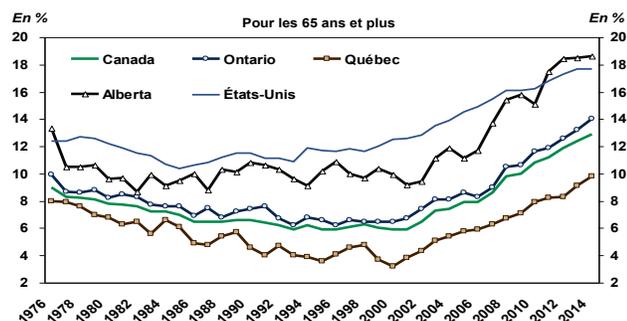
Cependant, la comparaison avec le Canada, l'Ontario et l'Alberta tempère l'enthousiasme. En effet, les graphiques 5 et 6 permettent de constater que le Québec se situe en deçà de la moyenne nationale et des deux provinces susmentionnées pour toute la période considérée. Que ce soit pour les 60 à 64 ans ou pour les 65 ans et plus, le taux d'emploi a suivi sensiblement la même tendance, soit un affaissement entre 1976 et le milieu des années 1990. Par la suite, on a observé une remontée appréciable qui s'est poursuivie durant la décennie 2000 et celle de 2010.

**Graphique 5 Le taux d'emploi a remonté au Québec en 2014, mais pas en Alberta**



\* Disponible à compter de 1996  
 Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Bureau of Labor Statistics et Desjardins, Études économiques

**Graphique 6 Auprès des 65 ans et plus, l'engouement pour le travail continue d'augmenter au Québec**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Bureau of Labor Statistics et Desjardins, Études économiques

La comparaison révèle que la participation au marché du travail des 60 à 64 ans est plus grande au Canada, en Ontario et en Alberta qu'au Québec. L'Institut de la statistique du Québec a déjà produit une étude comparative entre le Québec et l'Ontario, en 2010, sur les travailleurs âgés de 50 ans et plus quant à leur retraite<sup>4</sup>. Malgré une présence accrue des Québécois de 60 ans et plus en emploi depuis

<sup>4</sup> Luc Cloutier et Jean-François Dorion, Institut de la statistique du Québec, *Les intentions des travailleurs âgés de 50 ans et plus quant à leur retraite : une comparaison Québec-Ontario*, Flash-Info, Travail et rémunération, septembre 2010, volume 11, no 3, 12 pages.  
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201009.pdf>

la fin des années 1990, on a remarqué qu'en moyenne, au Canada, cette participation a progressé plus rapidement. On note toutefois un resserrement de l'écart en 2014 pour les 60 à 64 ans entre le Québec et la moyenne nationale.

Un regard vers les États-Unis permet de noter également une hausse du taux d'emploi chez les 60 à 64 ans et chez les 65 ans et plus durant les années 2000 avec une pause durant la récession. Le taux d'emploi chez les 60 à 64 ans chez l'oncle Sam (disponible à compter de 1996 uniquement) est supérieur à celui du Québec ainsi qu'à celui de la moyenne canadienne. Cependant, l'Alberta coiffe les États-Unis à ce titre depuis le début des années 2000.

En ce qui a trait aux 65 ans et plus, le Québec est en deçà des États-Unis qui sont demeurés en tête des cinq entités comparées jusqu'en 2010, au moment où l'Alberta l'a dépassé. Ce n'est pas d'hier que le taux d'emploi des personnes de 65 ans et plus en Alberta est plus élevé que la moyenne du pays. Statistique Canada a relevé le phénomène notamment dans une étude parue en 2004<sup>5</sup>. Quelques raisons ont été évoquées sans qu'un élément plus qu'un autre n'ait été identifié comme étant celui qui permettrait de tout expliquer. On a mentionné, d'une part, la présence importante de l'agriculture où l'on retrouve plus fréquemment des travailleurs âgés et, d'autre part, les boums pétroliers (année 1973, années 1980 et années 2000) qui ont créé une rareté de main-d'œuvre et ouvert les portes aux travailleurs de tous âges.

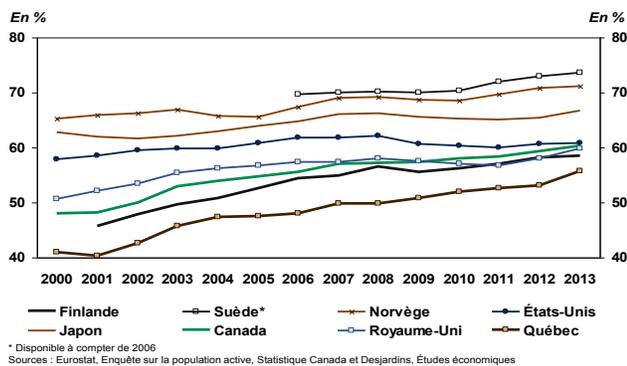
## UN BREF COUP D'ŒIL AUPRÈS DE QUELQUES PAYS DE L'OCDE

Les données compilées pour l'OCDE donnent un aperçu du classement du Québec parmi certains pays de l'OCDE en ce qui a trait au taux d'emploi. Les données disponibles permettent de comparer la cohorte des 55 à 64 ans. Ce bref coup d'oeil, sur un horizon s'étendant de 2000 à 2014, permet de faire quelques constats (graphique 7 à la page 4).

Tout d'abord, il est possible d'observer un taux d'emploi supérieur à 70 % auprès des Norvégiens et des Suédois. Par ailleurs, le Japon, qui a une population dont l'âge médian est supérieur à celui du Canada et du Québec, a un taux d'emploi qui lui est supérieur également. Par contre, la Finlande, dont l'âge médian de la population surpasse celui du Canada et du Québec, se retrouve avec un taux d'emploi inférieur aux Canadiens chez les 55 à 64 ans. Bien évidemment, une comparaison comme celle-ci ne prétend pas faire le tour de la question. Cependant, elle permet de constater

<sup>5</sup> Doreen Duchesne, Statistique Canada, *Plus de personnes âgées au travail dans Perspective*, février 2004, volume 5, no 2.PP. 5 à 19. No. 75-001-XIF au Catalogue.  
<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10204/4168618-fra.htm>

**Graphique 7 Taux d'emploi des 55 à 64 ans : une amélioration depuis le début du millénaire**



que le taux d'emploi peut être relevé par rapport au niveau observé au Canada. De plus, elle fait prendre conscience qu'il serait hâtif de conclure que le fait d'avoir une population plus âgée se traduit partout sur la planète par un taux d'emploi nettement supérieur.

#### LE TAUX D'ACTIVITÉ EST ÉGALEMENT À LA HAUSSE

À l'instar du taux d'emploi, le taux d'activité s'est aussi relevé. En fait, le parcours du taux d'activité est pratiquement identique à celui du taux d'emploi. Sans surprise, il est plus élevé chez les 60-64 ans ainsi que pour les 65 à 69 ans. Le sommet du taux d'activité a été atteint en 2014. Le taux québécois est inférieur à celui de la moyenne canadienne, à celui de l'Ontario et de l'Alberta. Enfin, comme pour le taux d'emploi, l'Alberta se classe bien au-dessus et contribue à gonfler la moyenne canadienne. Ce phénomène s'observe tant chez les 60-64 ans que les 65 à 69 ans. Toutefois, avec le recul important des prix du pétrole en 2014 et au début de cette année, les taux d'emploi et d'activité diminueront vraisemblablement chez les travailleurs albertains plus âgés.

#### LA PARTICIPATION DES 60 ANS ET PLUS, DAVANTAGE QU'UN FEU DE PAILLE

À la question « La participation des 60 ans et plus sur le marché du travail a-t-elle réellement augmenté? ». On peut répondre par l'affirmative. À la question « La participation augmentera-t-elle au cours des prochaines années? » Selon toute vraisemblance, on peut également répondre positivement et préciser qu'il y aura une part non négligeable d'emplois à temps partiel.

Toutefois, cette présence accrue ne sera pas automatiquement propulsée par le vieillissement de la population comme on l'a vu précédemment. Les besoins pressants des entreprises pour de la main-d'œuvre formée et qualifiée, la tertiarisation du monde du travail avec des conditions moins astreignantes physiquement, les changements occasionnés par la faiblesse des taux d'intérêt, les mesures incitatives gouvernementales pour prolonger la vie au travail des gens plus âgés et l'augmentation de l'espérance de vie sont autant de raisons qui permettent de croire que la participation des 60 ans et plus progressera au cours des prochaines années au Québec et au Canada. Pour les entreprises, ce formidable bassin de main-d'œuvre expérimentée leur donnera des assises pour affronter la concurrence. Pour les travailleurs, le marché du travail semble plus accueillant pour ceux qui souhaitent prolonger leur vie active dans un emploi rémunéré.

**Joëlle Noreau**  
Économiste principale